



Conseil économique et social

Distr. générale
3 février 2025

Français
Original : Anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-troisième réunion
Addis-Abeba, 12-14 mars 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Aperçu de l'évolution récente de la situation économique
et sociale en Afrique**

Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

I. Résultats économiques

A. Croissance modérée et perspectives

1. La croissance en Afrique a atteint un niveau plancher de 2,6 % en 2023, mais devrait rebondir à 2,9 % en 2024, puis à 3,8 % en 2025 et à 4,1 % en 2026 (voir figure I). La reprise est principalement due à l'augmentation de la consommation privée, alimentée par l'atténuation des pressions inflationnistes, qui renforce le pouvoir d'achat des ménages. L'amélioration des résultats commerciaux et l'assouplissement progressif des conditions financières mondiales contribuent également à la croissance¹.

2. Dans les économies à forte intensité de ressources, cependant, la croissance devrait être modérée en raison du fléchissement des prix des produits de base en réponse à l'amélioration des conditions d'approvisionnement - principalement pour l'énergie et les produits alimentaires - malgré la montée des tensions géopolitiques². La croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique devrait dépasser celle du PIB mondial, qui devrait se stabiliser à environ 2,8 % entre 2024 et 2026 (voir figure I), principalement à la faveur de la baisse des taux d'inflation liée à l'assouplissement monétaire visant à soutenir l'activité économique dans les pays développés comme dans les pays en développement. Cela dit, la croissance à court et moyen terme en Afrique pourrait être entravée par des risques économiques mondiaux, des conditions météorologiques défavorables, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues aux tensions géopolitiques et des augmentations des prix des produits de base et des denrées alimentaires causées par des coûts d'expédition élevés.

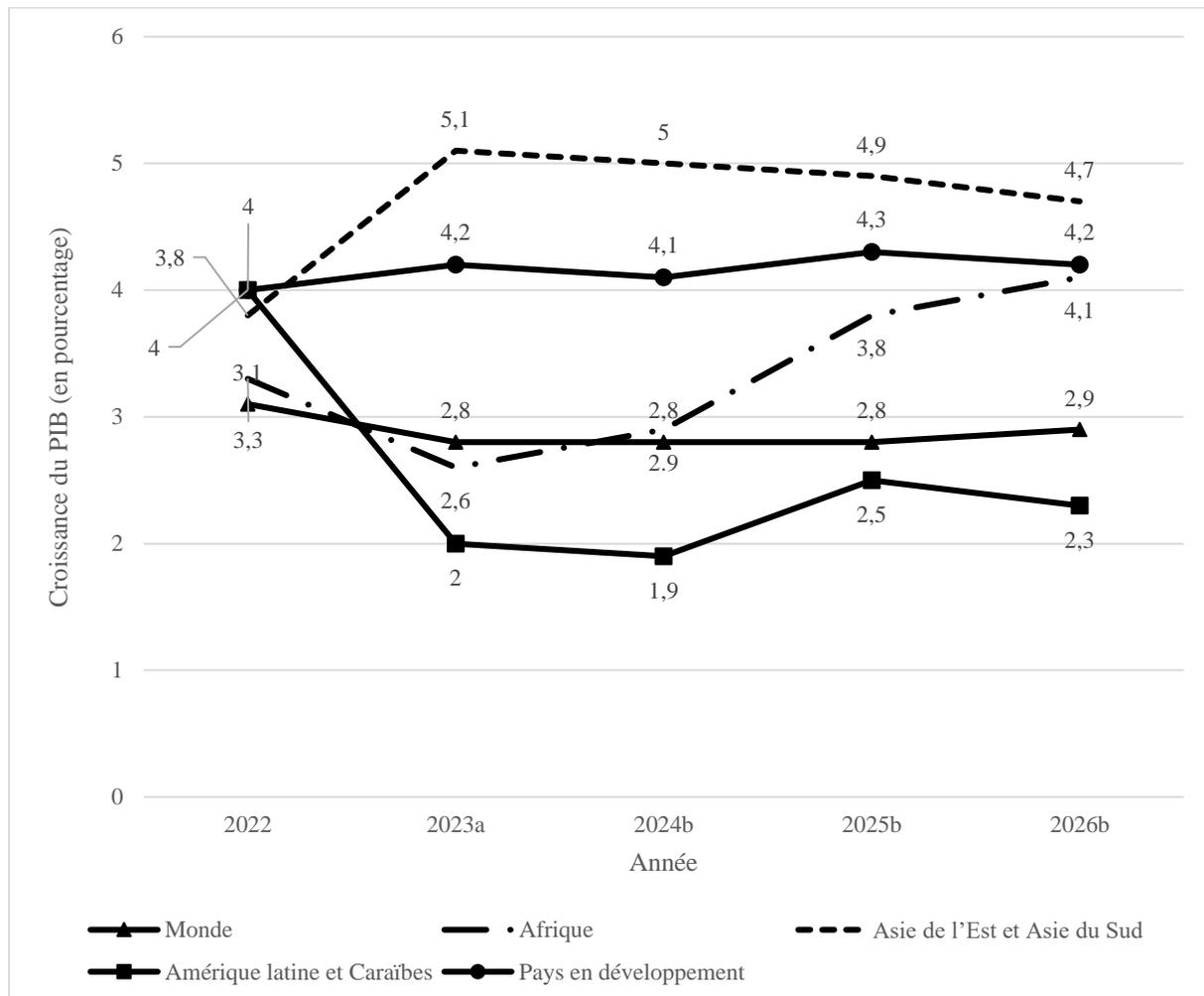
* E/ECA/COE/43/1.

¹ Fonds monétaire international (FMI), *World Economic Outlook : Steady but Slow : Resilience amid Divergence* (Washington, 2024) ; Banque mondiale, *S'attaquer aux inégalités pour relancer la croissance et réduire la pauvreté en Afrique, n° 29, Africa's Pulse* (Washington, 2024).

² Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, janvier 2025 (Washington, 2025).



Figure I
Croissance du produit intérieur brut par région, 2022-2026
 (en pourcentage)



Source : Département des affaires économiques et sociales, « World Economic Situation and Prospects 2025 » (New York, Nations Unies, 2025).

^a Estimations

^b Prévisions.

B. La consommation privée sera le moteur de la croissance en 2024-2025

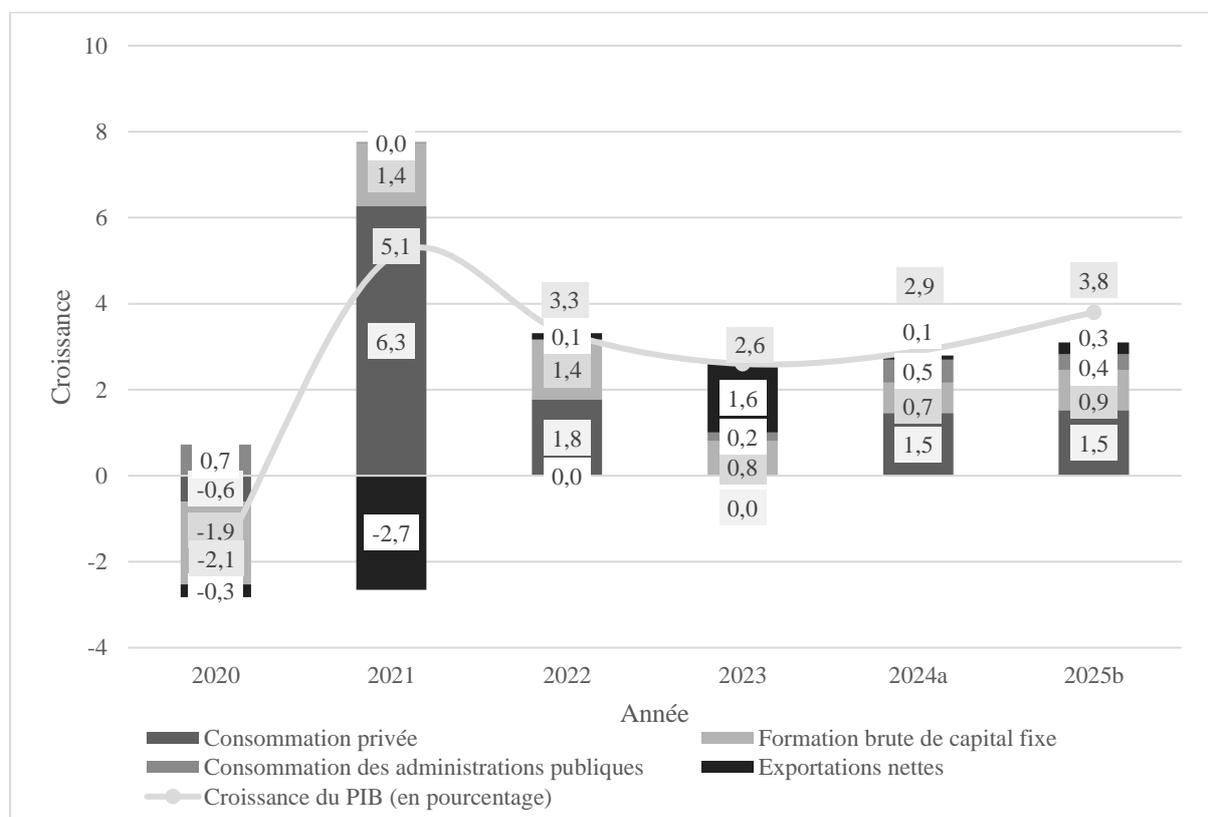
3. L'augmentation de la consommation privée et de l'investissement devrait rester le principal moteur de la croissance en Afrique à court et à moyen terme (voir figure II). Bien que le commerce ait joué un rôle crucial dans le rebond de la croissance économique que la région a connu en 2023, sa contribution à la croissance a diminué dans de nombreux pays et a été négligeable s'agissant de la croissance globale en Afrique depuis la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). À l'avenir, il sera important pour la plupart des pays africains de rééquilibrer leurs sources de croissance en passant d'une croissance tirée par la consommation à une croissance tirée par le commerce et l'investissement. La figure II montre que les pays qui tirent la majeure partie de leur PIB du commerce ont tendance à croître plus rapidement, ce qui donne à penser que l'adoption de politiques stratégiques de soutien au commerce est une nécessité. Une meilleure mise en œuvre de l'Accord portant création de la

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), combinée à des politiques industrielles bien conçues, peut contribuer à améliorer la compétitivité, notamment grâce à des gains de productivité favorisés par la technologie et à un renforcement des compétences.

Figure II

Composantes de la croissance économique en Afrique, 2020-2025

(en points de pourcentage)



Source : Calculs effectués par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à partir des données de l'Economist Intelligence Unit (2024). Base de données de l'EIU. Disponible à l'adresse : <https://viewpoint.eiu.com/data/> (page consultée en décembre 2024) et *World Economic Situation and Prospects 2025* (voir figure I).

^a Estimations

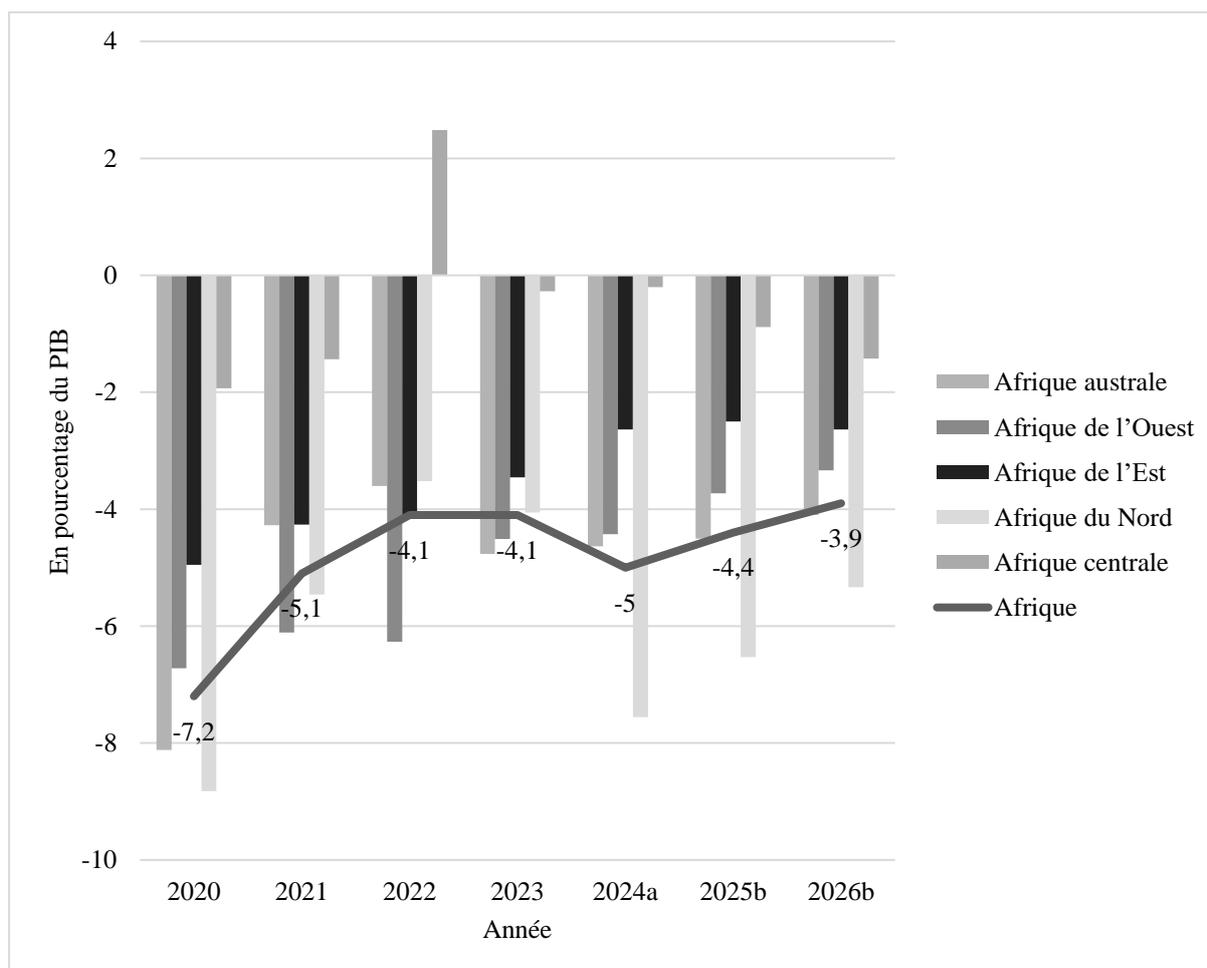
^b Prévisions.

C. Amélioration attendue de l'exécution budgétaire en 2025

4. Confrontés à des défis budgétaires importants qui sont apparus au plus fort de la pandémie de COVID-19, les pays africains se sont efforcés de concilier les niveaux élevés de leur dette publique, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des besoins en matière de dépenses publiques. Leur marge de manœuvre budgétaire reste très limitée en raison de l'augmentation des niveaux d'endettement, de la hausse des taux d'intérêt, du renforcement du dollar et de la faiblesse de la croissance économique mondiale. Par conséquent, la plupart des gouvernements devraient resserrer leur politique budgétaire afin de réduire leur déficit budgétaire et le fardeau de leur dette publique. Le déficit budgétaire moyen des pays africains devrait se creuser légèrement en 2024, mais devrait ensuite revenir aux niveaux prépandémiques en 2025 ou 2026, les pays rétablissant progressivement leur situation budgétaire en réduisant leurs dépenses et en mettant en œuvre des stratégies visant à accroître leurs recettes

intérieures. C'est ainsi qu'il devrait baisser de 5 % du PIB en 2024 à 4,4 % en 2025 et à 3,9 % en 2026 (voir figure III). Le creusement des déficits en 2024 peut être attribué principalement à une légère expansion du solde primaire (la différence entre les recettes et les dépenses publiques, à l'exclusion des paiements d'intérêts) en raison, d'une part, des mesures prises pour atténuer l'impact de la hausse des prix alimentaires causée par l'augmentation des sorties nettes de capitaux et des dévaluations monétaires dans certains pays et, d'autre part, de la faiblesse des recettes d'exportation, principalement dans les économies à forte intensité de ressources, en grande partie causée par la faiblesse de la demande en provenance de la Chine.

Figure III
Solde budgétaire en Afrique, par sous-région, 2020-2026



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données du Fonds monétaire international (FMI), Base de données sur les perspectives de l'économie mondiale. Disponible à l'adresse : www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2024/April (page consultée le 22 août 2024).

^a Estimations

^b Prévisions.

5. L'Afrique du Nord est la seule sous-région d'Afrique où le déficit budgétaire moyen par pays devrait se creuser en 2025, passant de 4,1 % à 7,6 % du PIB (voir figure III). Cette détérioration est imputable à l'insuffisance des recettes fiscales et à l'augmentation des remboursements de la dette. Les autres sous-régions d'Afrique devraient réduire leur déficit budgétaire moyen. Selon les estimations, l'Afrique australe devrait afficher un déficit budgétaire moyen par pays de 4,6 % du PIB en 2024, en raison du montant élevé du service de la

dette, qui a affecté la capacité de dépense budgétaire des pays de la sous-région. L'Afrique de l'Ouest devrait renforcer sa situation budgétaire en réduisant légèrement le déficit budgétaire moyen des pays de la sous-région de 4,5 % du PIB en 2023 à 4,4 % en 2024, grâce à l'embellie de la situation budgétaire de pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone. Enfin, l'Afrique centrale devrait avoir le déficit moyen le plus faible en 2024, suivie de l'Afrique de l'Est. Selon les prévisions, ce sera encore le cas en 2025.

6. Les politiques budgétaires en Afrique ont toujours eu tendance à être procycliques, à l'exception notable de la réponse du continent à la crise financière mondiale de 2009³. L'adoption de politiques contracycliques en Afrique a gagné en importance pendant la crise et encore plus pendant la pandémie de COVID-19. Dans les deux cas, les pays africains ont mis en œuvre des politiques budgétaires et monétaires coordonnées pour stabiliser leur économie, mais l'ampleur de cette intervention a été plus importante pendant la pandémie, dont les effets sur l'économie ont été considérables et prolongés. Les politiques anticycliques renforcent la résilience face aux chocs extérieurs et créent une marge de manœuvre budgétaire pour des interventions anticycliques, mais les niveaux d'endettement élevés limitent la capacité de nombreux pays africains à maintenir de telles politiques ou à soutenir l'investissement public.

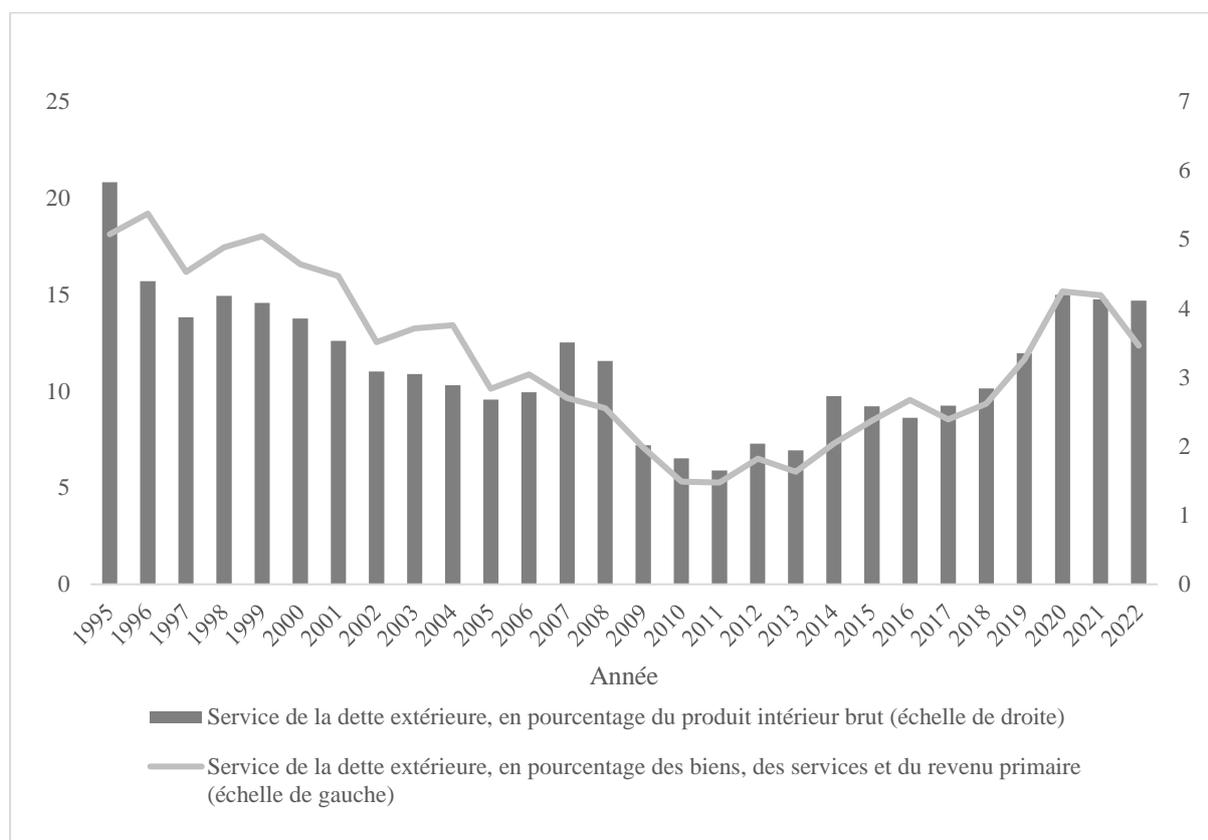
D. Alourdissement du service de la dette

7. L'augmentation rapide du service de la dette a pour effet d'évincer de plus en plus les ressources destinées aux services publics essentiels et à l'investissement dans les pays africains. Le service de la dette extérieure en pourcentage du PIB est passé de 1,6 % en 2011 à 4,1 % en 2022 et, en pourcentage des biens, services et revenus primaires, a augmenté d'environ 7 points de pourcentage au cours de la même période (voir figure IV). En moyenne, les paiements d'intérêts ont augmenté pour atteindre environ 27 % des recettes publiques en 2024, contre 19 % en 2019, en partie parce que, ces dernières années, certaines des plus grandes économies du continent – notamment l'Angola, l'Égypte, le Ghana, le Nigéria et l'Ouganda – ont effectué des paiements d'intérêts qui ont dépassé leurs dépenses totales en matière d'éducation et de santé. Cette situation reflète les dilemmes majeurs auxquels les pays africains font face en termes de financement de leurs priorités de développement (DAES 2025)⁴.

³ Louis Kasekende, Zuzana Brixiova et Leonce Ndikumana, « *Africa : Africa's counter-cyclical policy responses to the crisis* », *Journal of Globalization and Development*, vol. 1, N° 1 (2010).

⁴ Département des affaires économiques et sociales, *World Economic Situation and Prospects 2025* (New York, Nations Unies, 2025).

Figure IV
Moyenne du service de la dette extérieure des pays africains, 1995-2022
 (en pourcentage du PIB)



Sources : Banque mondiale, « Debt service on external debt, total (TDS, current US\$) », base de données *International Debt Statistics*. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics> (page consultée en novembre 2024) ; et Banque mondiale, « PIB (en dollars courants) », base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&series=NY.GDP.MKTP.CD&country> (page consultée en novembre 2024).

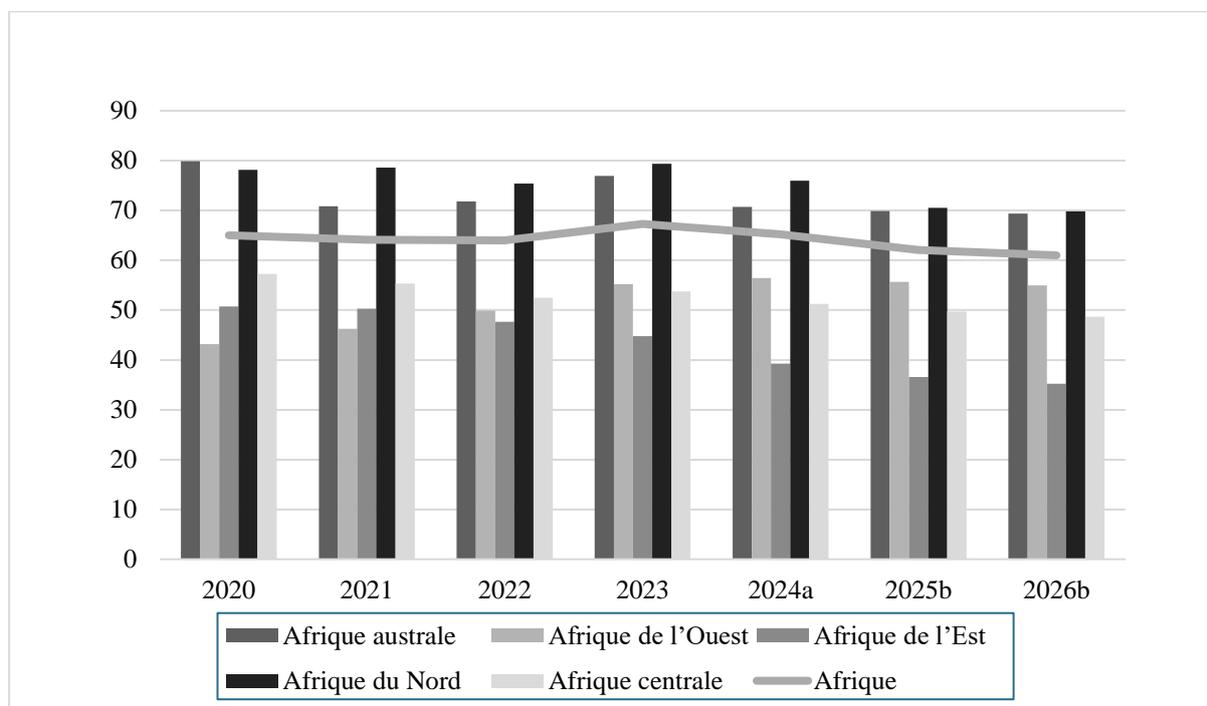
E. Les vulnérabilités liées à l'endettement restent élevées

8. Selon les estimations, le ratio dette/PIB en Afrique est passé de 67,3 % en 2023 à 65,2 % en 2024 et devrait continuer à baisser pour atteindre 62,1 % en 2025 (voir figure IV), bien que les niveaux d'endettement restent élevés dans certains pays. Cette baisse est favorisée par un retour à une politique budgétaire normale, après les niveaux de soutien sans précédent enregistrés lors des multiples crises, ainsi que par une croissance robuste et une réduction des déficits budgétaires. Certes, les remboursements importants de la dette effectués par les pays africains devraient diminuer en 2025 après avoir atteint un pic en 2024, mais les difficultés de financement actuelles obligent les pays à réduire les dépenses publiques essentielles et à réorienter leurs ressources vers le service de la dette. Les coûts du service de la dette de l'Afrique en 2024 ont été estimés à 163 milliards de dollars, soit une augmentation d'environ 12 % par rapport à l'année précédente. Ces coûts devraient diminuer en 2025, mais ils resteront supérieurs aux niveaux pré-pandémiques à court et à moyen terme. Les vulnérabilités restent importantes, certains pays étant confrontés à des taux d'intérêt élevés, à la volatilité des finances publiques, à l'accumulation d'arriérés et à l'impact prolongé des chocs extérieurs. Selon les estimations, l'Afrique du Nord est la sous-région où le ratio dette/PIB sera le plus élevé en

2024, soit 76 %, tandis que l'Afrique de l'Est est celle où il sera le plus faible, soit 39,2 % (voir figure V).

Figure V

Dette publique brute en Afrique, par sous-région, 2020-2026
(en pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Base de données sur les perspectives de l'économie mondiale (voir figure III).

^a Estimations

^b Prévisions.

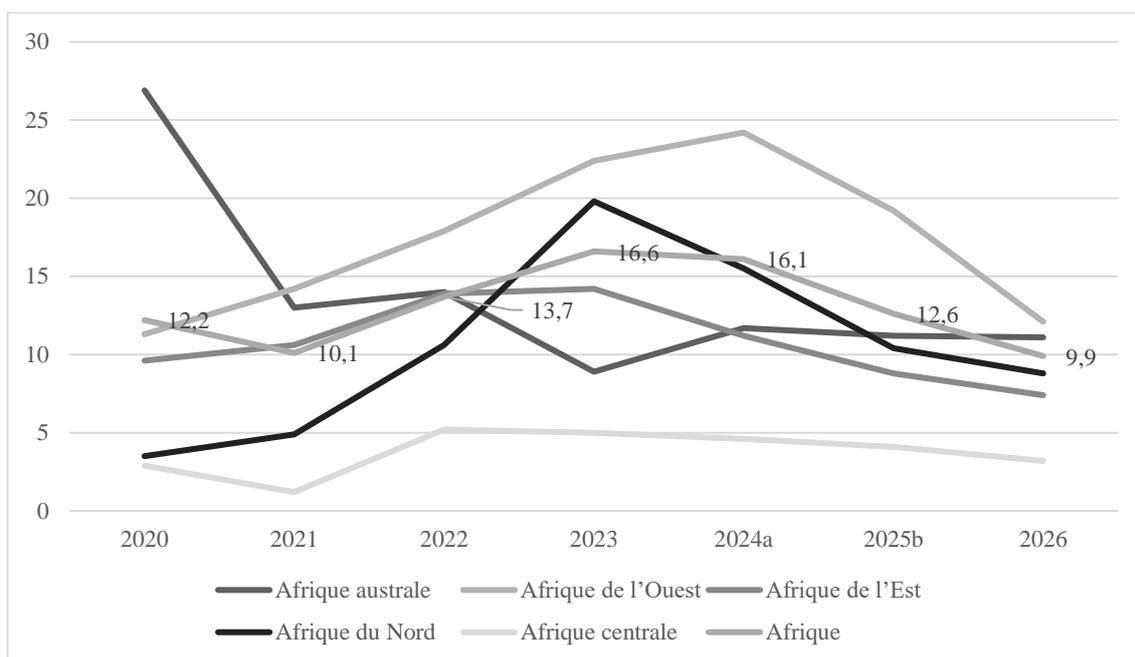
F. Atténuation des pressions inflationnistes

9. Malgré le resserrement de la politique monétaire dans de nombreux pays africains, l'inflation des prix à la consommation reste obstinément élevée dans la région. On estime que le taux moyen par pays a légèrement diminué, passant de 16,6 % en 2023 à 16,1 % en 2024, et qu'il devrait diminuer plus fortement pour atteindre 12,6 % en 2025 et 9,9 % en 2026 (voir figure VI). Le taux affiché en 2024 reflète la persistance des prix élevés des denrées alimentaires, les dépréciations monétaires et le déséquilibre entre l'offre et la demande sur les marchés alimentaires nationaux et mondiaux⁵. Toutefois, l'effet de la baisse attendue des prix internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie en raison de l'augmentation de l'approvisionnement énergétique dans le monde, ainsi que les faibles effets secondaires sur l'inflation totale devraient contribuer à la désinflation en 2025⁶.

⁵ Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale* (Abidjan, 2024).

⁶ FMI, « *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne : Une reprise timide et coûteuse* » (Washington, 2024). Département des affaires économiques et sociales, « *World economic situation and prospects 2024 : mid-year update* » (Nations Unies, 2025).

Figure VI
Inflation des prix à la consommation, 2020-2026
 (en pourcentage)



Source : World Economic Situation and Prospects 2025 (voir figure I).

^a Estimations

^b Prévisions.

10. Selon les estimations, l'Afrique de l'Ouest est la sous-région où le taux d'inflation sera le plus élevé en 2024, soit 24,2 %, et l'Afrique centrale celle où il sera le plus faible, soit 4,6 %. L'inflation a diminué dans trois des cinq sous-régions d'Afrique, principalement en raison d'un retour à des niveaux raisonnables des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie⁷. Dans certaines sous-régions, cependant, les prix restent relativement élevés dans la plupart des pays parce que la baisse des rendements agricoles due à la sécheresse a rendu les denrées alimentaires plus rares et plus chères et parce que les prix à l'importation ont été poussés à la hausse par les effets des dépréciations substantielles de la monnaie, ce qui a exacerbé les pressions inflationnistes⁸.

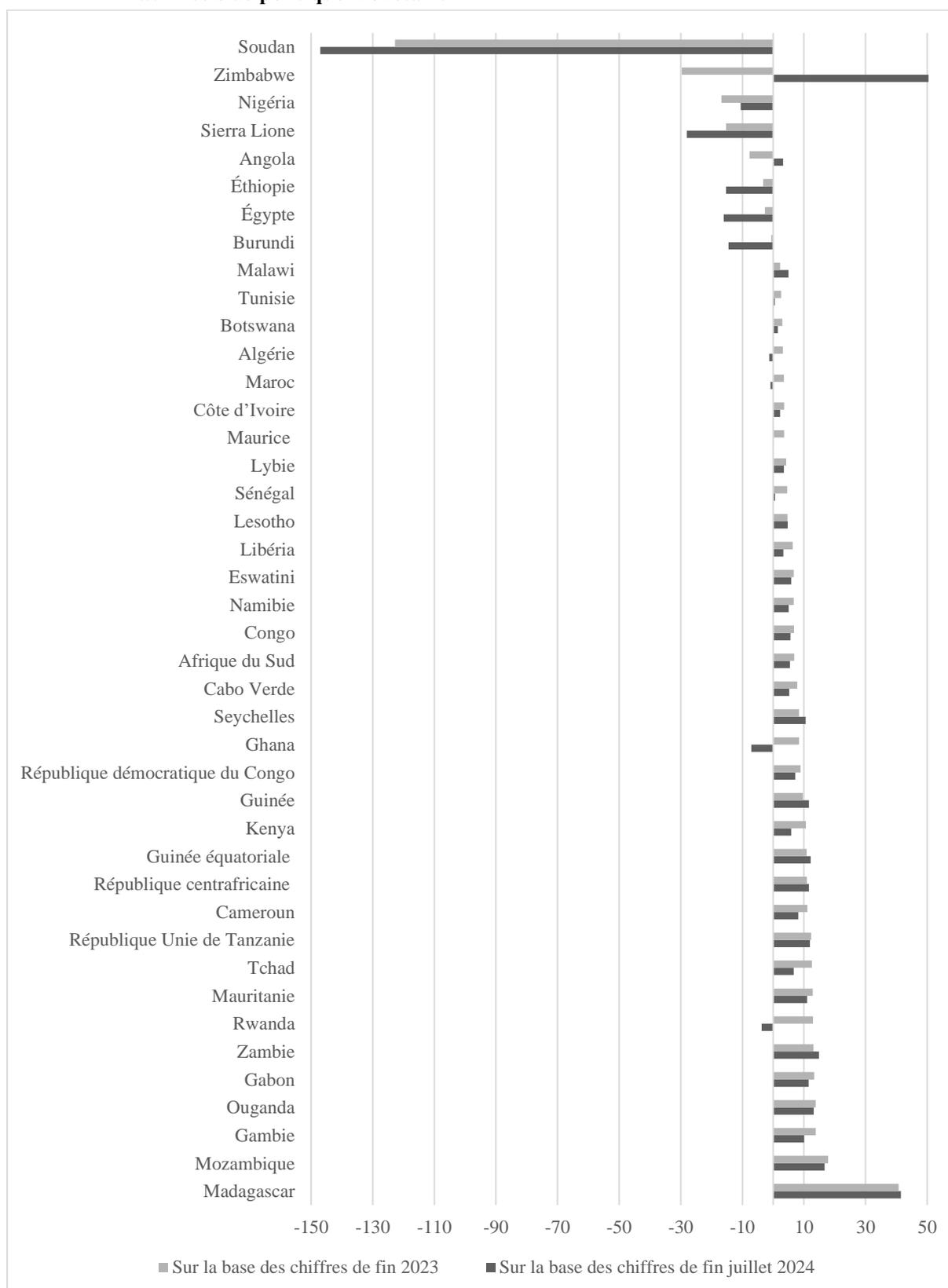
11. Les données de juillet 2024 indiquent que la politique monétaire peut compléter les efforts budgétaires et soutenir la croissance, car elle peut donner aux pays africains une plus grande marge de manœuvre pour réduire leurs taux d'intérêt. La figure VII montre que les taux de politique monétaire en termes réels augmentent dans tous les pays d'Afrique, à l'exception de quelques-uns. Lorsque les taux d'inflation sont en baisse, une politique monétaire plus souple pourrait soutenir de manière significative la stabilité des prix. Lorsque les taux d'inflation continuent d'augmenter ou sont encore supérieurs aux taux cibles, un nouveau resserrement de la politique monétaire serait nécessaire jusqu'à ce que l'inflation diminue résolument et qu'elle montre des signes de retour dans la fourchette cible⁹.

⁷ Département des affaires économiques et sociales, *World Economic Situation and Prospects 2025*.

⁸ FMI, Perspectives économiques régionales.

⁹ Ibid.

Figure VII
Taux réels de politique monétaire



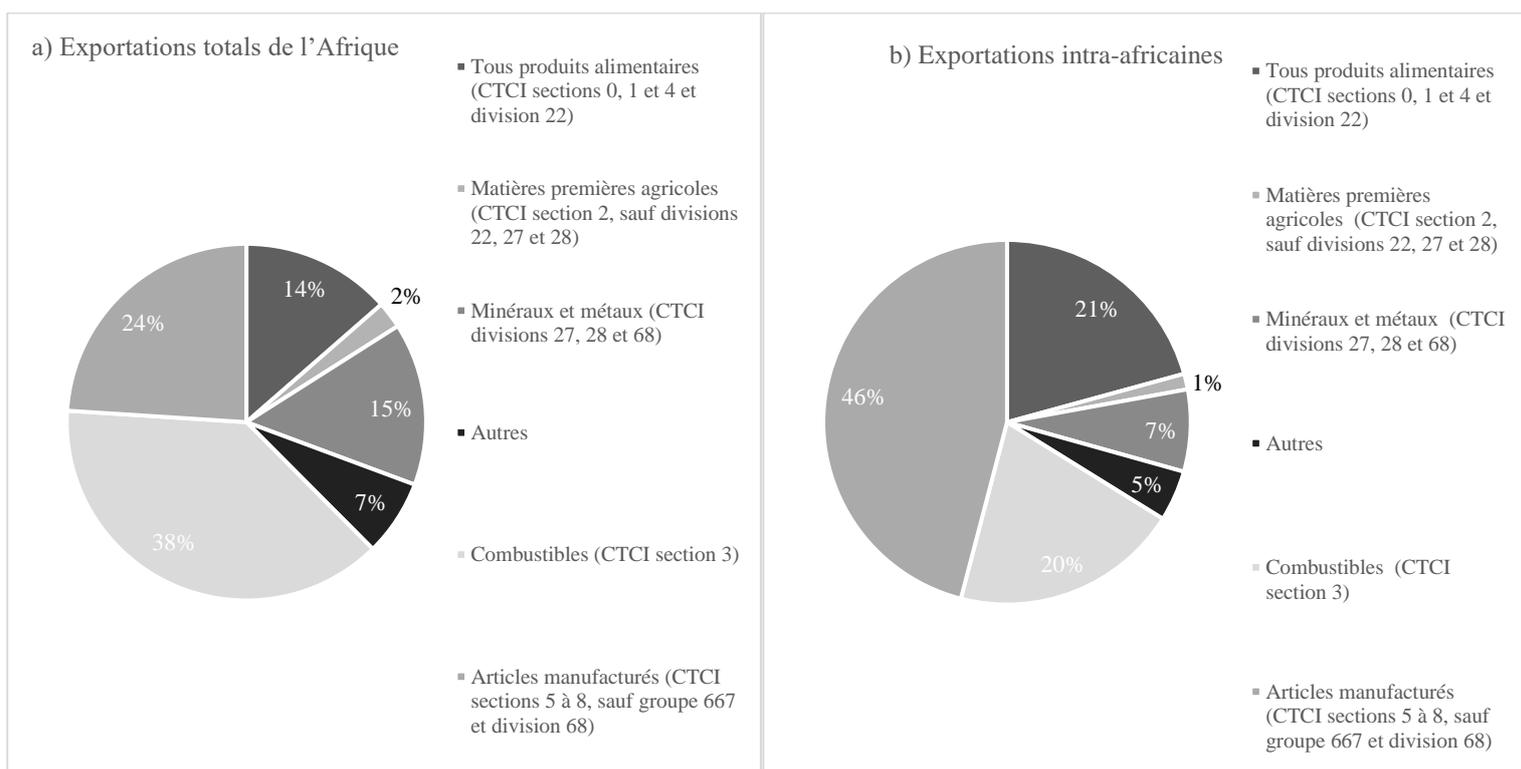
Source : Calculs effectués par la CEA à partir de la base de données d'Oxford Economics, *Oxford Economics Global Macroeconomic Data*. Disponible à l'adresse : <https://data.oxfordeconomics.com/databanks> (page consultée en septembre 2024).

G. Résultats commerciaux

1. Les produits de base dominent les exportations de l'Afrique

12. La composition des exportations varie considérablement d'un pays africain à l'autre, en fonction de la direction des échanges (voir figure VIII). Les exportations totales vers les pays extérieurs à l'Afrique continuent d'être dominées par les produits de base, en particulier les combustibles. En revanche, les principales exportations intra-africaines sont les biens manufacturés, suivis par les produits alimentaires. Les faits montrent que la ZLECAf peut sensiblement réduire la dépendance de l'Afrique à l'égard des matières premières, car elle devrait transformer les économies africaines et diversifier leurs sources d'exportation et leurs modes de croissance¹⁰. Pour y parvenir, les pays doivent renforcer la transformation structurelle de leur économie en se détournant des produits primaires, dont ils sont dépendants, et en s'orientant vers l'industrie manufacturière, la technologie et les services modernes. La mise en œuvre accélérée de l'Accord portant création de la ZLECAf devrait stimuler de manière significative le commerce en Afrique et permettre au continent de se repositionner dans le paysage du commerce mondial.

Figure VIII
Exportations de l'Afrique, par secteur, 2019-2023
(Moyennes par pays)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, « Merchandise: total trade and share, annual », base de données UNCTADstat. Disponible à l'adresse : <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.TradeMerchTotal> (page consultée le 14 août 2024).

Abréviation : CTCI = Classification type pour le commerce international.

¹⁰ Centre d'études et d'informations prospectives internationales et CEA, *Africa's Trade and Green Transition : A Continentally Coordinated Approach* (à paraître).

2. Effets de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine

13. La mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf favorisera une intensification du commerce intra-africain, ce qui, à son tour, peut stimuler la croissance et réduire la volatilité, en plus de diminuer la vulnérabilité des économies africaines aux chocs mondiaux. Comme indiqué plus haut, le commerce intra-africain peut favoriser la transformation structurelle en renforçant la diversification et l'industrialisation. Selon les données disponibles, la ZLECAf pourrait stimuler le commerce intra-africain d'environ 45 % d'ici 2045, les principaux bénéficiaires étant les exportateurs de produits manufacturés, tels que les produits agroalimentaires, les produits pharmaceutiques, les produits chimiques et les pièces automobiles, ainsi que les secteurs du tourisme et des services de santé. Le renforcement de l'intégration régionale augmentera la taille des marchés et réduira la vulnérabilité aux chocs, contribuant ainsi à améliorer les notations de crédit, ce qui se traduira par une baisse des coûts d'emprunt pour les États africains.

14. Le commerce et l'intégration intra-africains sont essentiels au renforcement de la sécurité alimentaire, car ils créent des liens « juste au cas où » plutôt que des liens « juste à temps ». Au-delà de la promotion du commerce et de l'investissement, l'Accord portant création de la ZLECAf pourrait renforcer la sécurité alimentaire grâce à une collaboration dans le secteur agricole, contribuant ainsi à des approvisionnements alimentaires plus stables et plus accessibles sur l'ensemble du continent. L'Accord pourrait transformer les systèmes alimentaires en réduisant les barrières commerciales et les droits de douane entre les pays africains, ce qui favoriserait la circulation transfrontalière des denrées alimentaires et faciliterait l'achat de nourriture auprès des pays disposant d'excédents alimentaires et sa distribution aux pays déficitaires. En encourageant le développement de chaînes de valeur régionales, l'Accord permettra d'accroître la transformation et la valeur ajoutée en Afrique, créant ainsi un marché plus vaste et plus intégré pour les produits agricoles et améliorant l'accès à une base de consommateurs plus large et à une production alimentaire diversifiée¹¹. Selon des estimations récentes, la mise en œuvre de l'Accord permettrait d'accroître les échanges intra-africains de produits agroalimentaires d'environ 60 % d'ici à 2045, les augmentations les plus importantes concernant le lait et les produits laitiers, les produits alimentaires transformés, les céréales et les plantes agricoles, ainsi que le sucre¹².

15. Par la promotion du commerce intra-industriel, l'Accord peut également approfondir l'intégration régionale et contribuer à une plus grande convergence entre les pays africains, facilitant ainsi le passage à une union monétaire en Afrique. Une monnaie commune stimulerait le commerce intra-africain en réduisant les coûts de transaction, en éliminant les fluctuations des taux de change et en ouvrant la voie à un marché unique. Elle pourrait également favoriser la convergence, et donc les échanges commerciaux, rationaliser les cycles d'harmonisation et faciliter la mise en place d'une politique monétaire régionale¹³. Le système panafricain de paiement et de règlement – une plateforme financière qui permet les paiements instantanés, le préfinancement et le règlement net – est la dernière étape en date de l'intégration financière. Ce système encourage également l'harmonisation des cadres juridiques et réglementaires à travers le continent et contribue à la réalisation de l'objectif

¹¹ CEA, *Enhancing food security in Eastern Africa through greater Intra-African trade : a review of the issues* (Kigali, à paraître).

¹² Centre d'études et d'informations prospectives internationales et CEA, *Africa's Trade and Green Transition : A Continentally Coordinated Approach*.

¹³ CEA, « *Concept note on single currency and fintech to boost intra Africa trade and enhance AfCFTA implementation* », document présenté lors de la troisième table ronde sur l'équité et la justice dans la stimulation du commerce intra-africain dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, Dakar, 23 et 24 août 2021.

plus large de promotion du commerce intra-africain. Une fois pleinement mis en œuvre, il pourrait réduire les coûts des conversions monétaires en Afrique de près de 5 milliards de dollars par an¹⁴.

16. Certes, l'Accord est avant tout axé sur le commerce, mais on estime qu'il favorisera le développement industriel grâce à la diversification et au développement de chaînes de valeur régionales. Compte tenu de l'intérêt politique qu'il a suscité parmi les dirigeants et les partenaires de développement, l'Accord peut jouer un rôle essentiel dans les efforts que l'Afrique déploie pour relever les défis liés non seulement au commerce, mais aussi à la politique industrielle. Il offre au continent l'occasion de revenir au développement industriel comme moyen de stimuler la diversification du commerce et l'industrialisation. Pour y parvenir, l'Afrique devra toutefois adopter de nouveaux instruments de politique industrielle et appliquer efficacement les instruments existants dans le contexte actuel de chocs économiques, d'inflation volatile et de tensions géopolitiques. Pour qu'il y ait croissance, il faut adopter des politiques industrielles qui soient propices à la création d'emplois de haute qualité et qui puissent être adaptées en permanence à l'évolution des conditions économiques, notamment en réponse aux changements climatiques, aux épidémies et aux progrès technologiques¹⁵. L'Accord offre également aux pays une grande chance de stimuler leur croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique. On estime que, dans toute l'Afrique, la mise en œuvre de l'Accord pourrait permettre à 30 millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté et à près de 68 millions d'autres d'augmenter leurs revenus. Elle pourrait également accroître les exportations de l'Afrique de 560 milliards de dollars, principalement dans les secteurs de l'industrie manufacturière et de l'agroalimentaire¹⁶.

H. Augmentation des flux d'investissements directs étrangers sur des sites vierges

17. Les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont légèrement diminué en 2023, soit de 2 %, pour atteindre 1 300 milliards de dollars. Cette situation reflète la baisse de l'appétit des investisseurs qu'ont provoquée les conflits géopolitiques, les tensions commerciales et le resserrement des conditions financières. Suivant en cela ces tendances mondiales, les flux d'IDE vers l'Afrique ont diminué de 3 % en 2023, pour atteindre 53 milliards de dollars (voir figure IX). Malgré cette baisse, certains pays ont vu leurs apports d'IDE augmenter. La Namibie, par exemple, a augmenté ses apports d'IDE de 119 % et le Nigéria de 109 %. Les investisseurs européens continuent de dominer les stocks d'IDE en Afrique, le Royaume des Pays-Bas (109 milliards de dollars), la France (58 milliards de dollars) et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (46 milliards de dollars) restant aux premières places en 2023. Les États-Unis d'Amérique restent également un investisseur majeur (46 milliards de dollars de stocks d'IDE en 2023)¹⁷.

18. Les pays du Conseil de coopération du Golfe ont intensifié leurs investissements en Afrique ces dernières années. Leurs annonces de nouvelles implantations en Afrique ont bondi à 60 milliards de dollars en 2022, et sont

¹⁴ Zainab Usman et Alexander Csanadi, « Latest milestone for the African Continental Free Trade Area : the Pan-African Payment and Settlement System », Carnegie Endowment for International Peace, 7 février 2022.

¹⁵ CEA, *Rapport économique sur l'Afrique 2014 : Politique industrielle dynamique en Afrique* (Addis-Abeba, 2014).

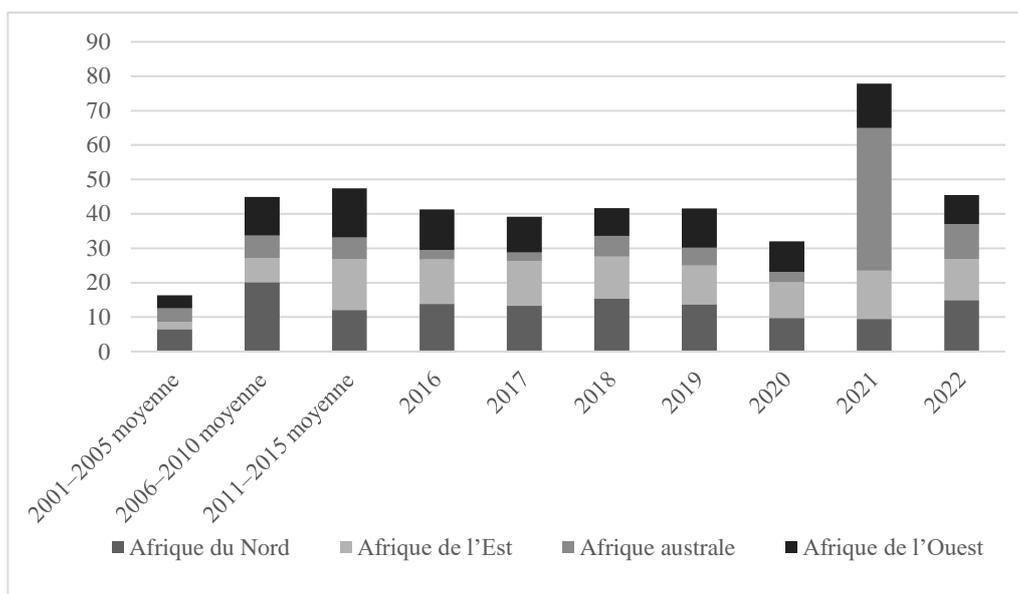
¹⁶ CEA, « With the right policies, the AfCFTA can drive Africa's industrialization », 25 novembre 2022.

¹⁷ *Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 : Facilitation de l'investissement et administration numérique* (UNCTAD/WIR/2024), chap. I.

restées à un niveau élevé en 2023, soit 53 milliards de dollars. Ces chiffres marquent un bond en avant par rapport aux années précédentes, les annonces faites au cours des dix dernières années ayant oscillé entre 4 et 17 milliards de dollars. Cette forte poussée des investissements est le résultat d'une volonté stratégique de ces pays riches en pétrole de se diversifier en s'éloignant des hydrocarbures, notamment en se tournant vers l'hydrogène vert et d'autres projets d'énergie renouvelable, ainsi que vers les centres de données¹⁸.

Figure IX

Flux d'investissements directs étrangers, par sous-région, 2001-2022
(en milliards de dollars)



Source : Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 : Facilitation de l'investissement et administration numérique (UNCTAD/WIR/2024).

Note : L'envolée de 2021, lorsque les entrées d'IDE ont culminé à 83 milliards de dollars, a été fortement influencée par une seule transaction intra-entreprise en Afrique du Sud, effectuée à travers un échange d'actions entre deux sociétés.

19. Dans les services et certaines industries manufacturières, la part des investissements intra-africains, bien que modeste (20 %), est plus élevée que dans les industries de transformation des ressources naturelles (13 %)¹⁹. Cette tendance montre que les investisseurs africains saisissent les possibilités offertes par l'augmentation prévue de la demande de services et de produits manufacturés sur le continent, contribuant ainsi à la diversification des économies africaines. La mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf pourrait débloquer davantage les flux d'investissement intra-africains en rationalisant les réglementations en matière d'investissement, en fournissant des services de protection et de facilitation au niveau continental et en éliminant les obstacles à la circulation des capitaux²⁰.

¹⁸Alex Irwin-Hunt, « FDI into Africa from GCC hits new heights », Financial Times, 12 février 2024.

¹⁹ Rapport sur l'investissement dans le monde 2024, chap. I.

²⁰ CEA, Vers une zone d'investissement commune dans la Zone de libre-échange continentale africaine, 7 décembre 2021.

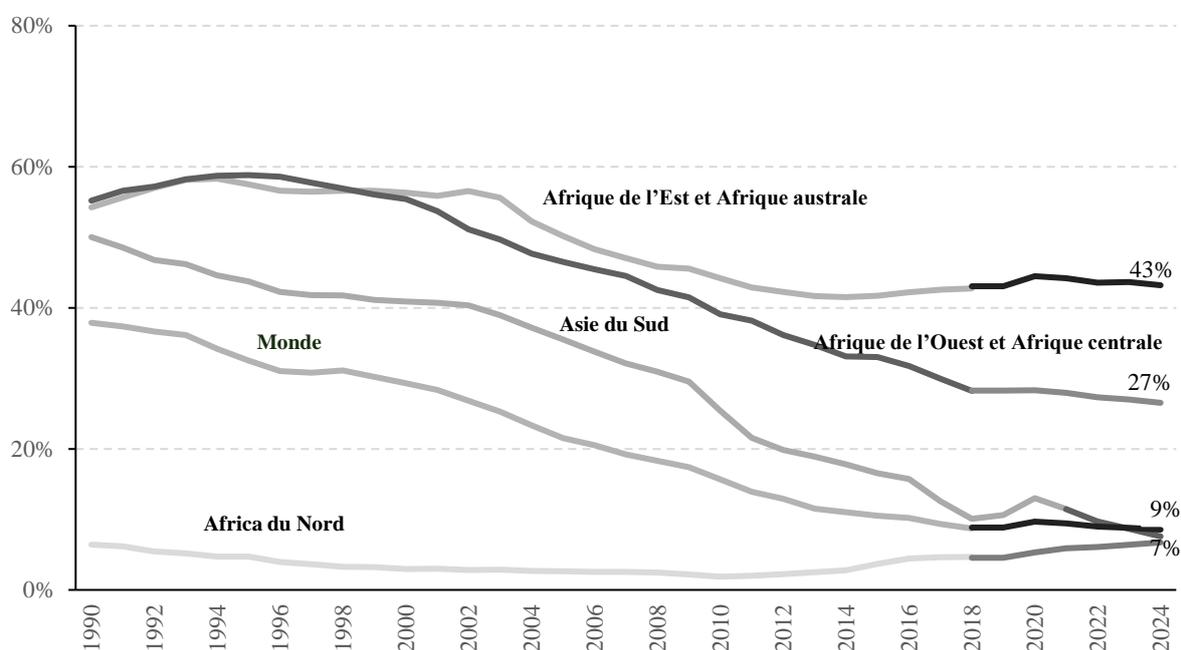
II. Évolution récente de la situation sociale

A. Baisse prolongée de la pauvreté, bien que ralentie par la pandémie

20. L'extrême pauvreté en Afrique a diminué, suivant en cela la tendance mondiale, mais reste élevée dans presque toutes les sous-régions d'Afrique en 2024, l'Afrique du Nord étant l'exception (voir figure X). C'est en Afrique de l'Est et en Afrique australe que l'extrême pauvreté est la plus élevée. En raison des multiples crises récentes qui se chevauchent et de la croissance démographique, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique a augmenté, passant de 285 millions en 1990 à 468 millions selon les estimations (voir figure XI).

Figure X

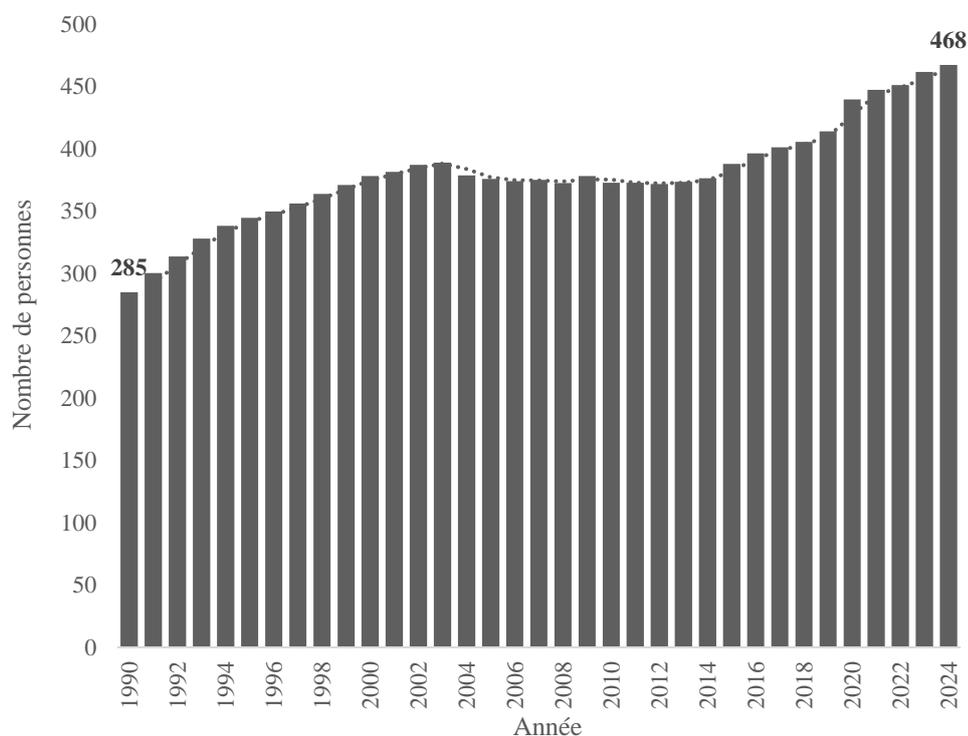
Taux de pauvreté extrême en Afrique, par sous-région et par an



Source : Compilation réalisée par la CEA à partir de données de la Banque mondiale, « Poverty and Inequality Platform ». Disponible à l'adresse : <https://pip.worldbank.org/home> (site consulté le 5 février 2025).

Note : Les lignes pointillées indiquent des prévisions.

Figure XI
Nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique (revenu inférieur à 2,15 dollars par personne et par jour)
 (en millions de personnes)



Source : Compilation réalisée par la CEA à partir de données de la Banque mondiale, « *Poverty headcount ratio at national poverty lines (% of population)* », Poverty and Inequality Platform. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.NAHC> (page consultée le 23 janvier 2025).

21. Quelque 55 % de la pauvreté mondiale se concentre en Afrique, où se trouvent 23 des 28 pays dans lesquels plus de 30 % de la population vit dans la pauvreté²¹. Une grande partie de cette extrême pauvreté se rencontre dans les pays les moins avancés, où les conflits, les sécheresses, les inondations et d'autres crises ont fait des ravages. En revanche, dans quatre des pays aux revenus les plus élevés d'Afrique (Algérie, Maurice, Tunisie et Seychelles), moins de 1 % de la population est classée comme extrêmement pauvre. Ces pays sont en bonne voie pour atteindre l'objectif de développement durable n° 1, qui consiste à mettre fin à la pauvreté d'ici à 2030. Cabo Verde, l'Égypte, le Gabon, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal affichent un taux de pauvreté inférieur à 10 %.

B. L'emploi peu productif reste un défi

22. L'Afrique est la deuxième région du monde, après l'Amérique latine et les Caraïbes, pour ce qui est de la part du chômage des femmes, et la région où la part du chômage des hommes est la plus élevée (voir figure XII). Certaines sous-régions d'Afrique affichent les taux d'activité des femmes les plus bas du monde, le taux le plus bas étant enregistré en Afrique du Nord. Bien que la proportion des travailleurs pauvres ait diminué dans le monde, elle a augmenté en Afrique, où plus de 145 millions de travailleurs (soit 29 % de la population active) vivent dans l'extrême pauvreté. Près des trois quarts d'entre eux vivent

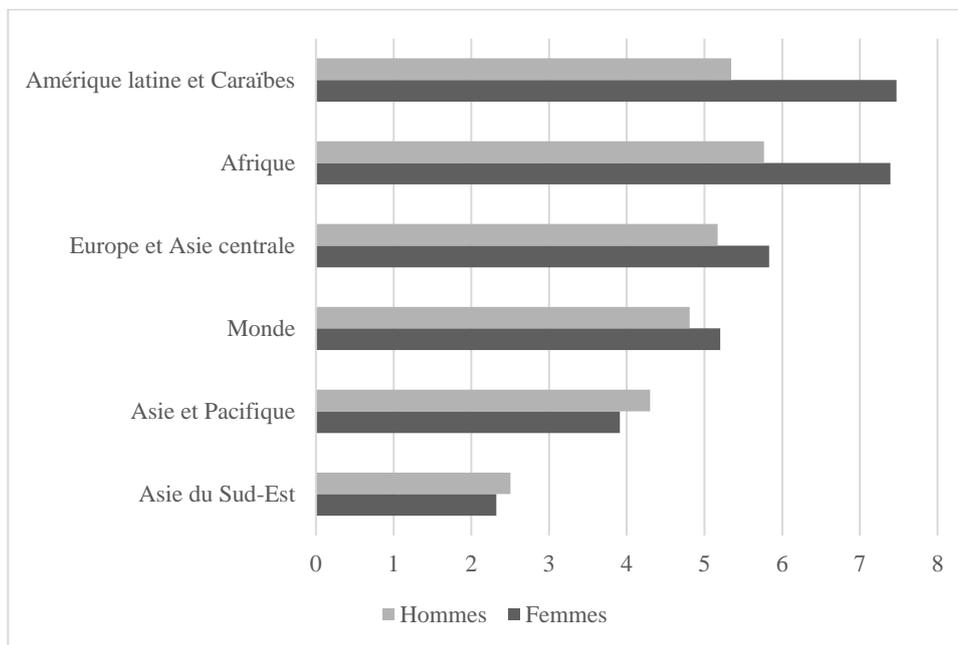
²¹ ECA/RFSD/2024/5/Rev.1.

en Afrique centrale (43 % de la population active) et en Afrique de l'Est (38 %). L'Afrique australe et l'Afrique du Nord, en revanche, affichent les proportions les plus faibles de travailleurs pauvres, avec respectivement 10 % et 5 %.

Figure XII

Taux de chômage en Afrique, par sexe, novembre 2024

(en pourcentage de la population active totale)



Source : Organisation internationale du Travail : « Chômage par sexe et par âge -- Estimations modélisées de l'OIT, nov. 2024 (en milliers) – Annuel », ILOSTAT Data Explorer. Disponible à l'adresse https://rshiny.ilo.org/dataexplorer34/?segment=indicator&id=UNE_2EAP_SEX_AGE_RT_A (site consulté en août 2024).

23. L'Afrique abrite la main-d'œuvre la plus jeune du monde, mais près de 76 millions de jeunes n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation, en raison d'une pénurie d'emplois pour les jeunes. La proportion de jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation est particulièrement élevée en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et, dans une moindre mesure, en Afrique centrale.

24. L'Afrique a réalisé des progrès significatifs en matière d'égalité des sexes dans le domaine social, mais des écarts substantiels en faveur des hommes persistent, notamment en ce qui concerne la participation à l'économie et à la vie politique et publique. Les normes culturelles, les stéréotypes de genre, la ségrégation professionnelle, la fracture numérique entre les hommes et les femmes et l'inégalité des compétences numériques entre les sexes continuent d'entraver la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour accélérer ses progrès vers l'égalité des sexes, l'Afrique doit prendre les mesures suivantes : renforcer l'inclusion des femmes et des filles dans l'éducation ; offrir aux femmes de meilleures possibilités de formation et d'emploi en leur permettant de faire entendre leur voix, de jouer un rôle d'impulsion et d'exercer leurs droits dans les secteurs public et privé ; promouvoir l'accès des femmes à la technologie financière et au crédit ; et relever d'autres défis liés au genre.

III. Risques et incertitudes liés à la croissance

A. Vulnérabilités macroéconomiques

25. Malgré une reprise encourageante de la croissance après la pandémie, l’Afrique reste confrontée à des menaces importantes pour sa croissance à court et à moyen terme en raison de vulnérabilités macroéconomiques liées à la stabilité des prix, à la santé budgétaire et à la position extérieure. L’inflation reste à deux chiffres dans de nombreux pays, ce qui érode le pouvoir d’achat des ménages. Les déficits budgétaires et les niveaux d’endettement sont relativement élevés, et le service de la dette est de plus en plus lourd, ce qui réduit les ressources disponibles pour le financement du développement. En outre, les pays ont du mal à accéder au financement du développement en raison de la persistance de taux d’intérêt internationaux élevés. La mise en œuvre des réformes est devenue de plus en plus difficile en raison de la fragilité politique résultant des conflits et des coups d’État, en particulier dans les pays du Sahel. Ces défis semblent être plus importants dans les pays à revenu intermédiaire, qui se retrouvent dans un « piège du revenu intermédiaire », caractérisé par un accès limité aux financements concessionnels. Ces pays ont besoin d’investissements importants pour maintenir leur statut de pays à revenu intermédiaire, mais ils ont une liberté d’action restreinte en raison d’un accès limité aux financements à des conditions favorables. Des instruments de financement innovants, tels que les obligations vertes, les obligations sociales, les obligations liées à la durabilité, les financements mixtes et les partenariats public-privé, pourraient jouer un rôle essentiel à cet égard, notamment parce qu’ils permettraient de mobiliser des capitaux privés et d’attirer des investissements mondiaux.

B. Les effets des changements climatiques

26. Bien que l’Afrique produise moins de 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle est touchée de manière disproportionnée par les changements climatiques et est la région la moins bien équipée pour en atténuer les effets négatifs. Elle est frappée par des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et graves, notamment des sécheresses, des inondations, des vagues de chaleur, des pluies torrentielles et des cyclones tropicaux, qui menacent considérablement sa biodiversité, sa sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de ses populations. Les conséquences économiques des changements climatiques en Afrique sont particulièrement lourdes, et les risques qui y sont associés pourraient compromettre des décennies de développement, exacerbant la pauvreté et les inégalités.

27. Le coût économique des catastrophes liées au climat en Afrique est déjà considérable. La charge financière annuelle de ces catastrophes est estimée entre 7 et 15 milliards de dollars et devrait atteindre 50 milliards de dollars d’ici 2030. Ces coûts croissants ponctionneront encore davantage les ressources qui pourraient être consacrées au développement économique et à la réduction de la pauvreté²².

C. Risques liés au secteur agricole

28. L’agriculture, qui apporte une contribution importante au PIB et emploie une grande partie de la population dans de nombreux pays africains, est très vulnérable à la variabilité du climat. Chaque degré de réchauffement au-dessus des niveaux historiques devrait entraîner une baisse de 5 % de la productivité

²² CEA, *Rapport économique sur l’Afrique 2023 : Renforcer la résilience de l’Afrique face aux chocs mondiaux* (Addis-Abeba, 2023).

des cultures. Il est donc urgent de renforcer la résilience, car des études montrent qu'une hausse des températures de 2°C pourrait réduire les rendements d'un cinquième. En outre, l'irrégularité des précipitations pourrait conduire à la sécheresse et à la famine²³.

29. L'augmentation des températures affecterait également la production agricole en permettant aux parasites et aux maladies des cultures de se propager, ce qui entraînerait des pertes économiques importantes et une insécurité alimentaire plus grave qui, à son tour, exacerberait les vulnérabilités économiques, menacerait les moyens de subsistance de millions de personnes et augmenterait la pauvreté et les inégalités dans toute la région.

30. Les changements climatiques affectent également le secteur commercial en Afrique, en particulier dans les sous-régions du continent qui dépendent des exportations de produits agricoles, de minéraux et d'autres ressources naturelles. Les fluctuations des cours mondiaux des produits de base, dues à des perturbations de l'approvisionnement provoquées par le climat, peuvent entraîner une instabilité économique. Sans investissements significatifs dans la résilience climatique et la diversification, la stabilité économique du continent serait menacée.

D. Guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis

31. La Chine est le premier partenaire commercial bilatéral de l'Afrique (282 milliards de dollars en 2023) et un important fournisseur de financements du développement et d'IDE. Tout ce qui arrive à la Chine aura donc des répercussions sur l'Afrique. En 2019, il avait été estimé qu'avant 2021 les tensions commerciales pourraient réduire le PIB de 2,5 % dans les pays africains à forte intensité de ressources et de 1,9 % dans les pays exportateurs de pétrole²⁴. Compte tenu des effets persistants des multiples crises qui ont affecté le continent, ces chiffres pourraient être nettement plus élevés dans la situation économique actuelle de l'Afrique. La guerre commerciale pourrait faire baisser les prix mondiaux des produits de base et diminuer la demande chinoise d'importations en provenance d'Afrique, ce qui exacerberait les vulnérabilités économiques du continent.

IV. Conclusions et recommandations

32. Les pays africains sont en proie à une augmentation de leurs besoins de financement dans un contexte de faible croissance, d'options de financement limitées et de coûts d'emprunt élevés. Par conséquent, les gouvernements doivent procéder à un assainissement budgétaire tout en augmentant leurs recettes sans pour autant nuire à leur économie ou à leurs citoyens. Pour soutenir la croissance économique et améliorer le niveau de vie, ils devraient donner la priorité à l'augmentation des recettes plutôt qu'à la réduction des dépenses essentielles, et ils devraient également s'efforcer d'améliorer l'efficacité de leurs dépenses. Les stratégies qu'ils pourraient adopter pour augmenter les recettes comprennent l'élargissement de l'assiette fiscale en ciblant les secteurs difficiles à taxer, l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de l'administration fiscale grâce à un meilleur respect des normes et aux technologies numériques, la lutte contre les flux financiers illicites et l'exploitation des sources de recettes non fiscales, qui restent largement sous-exploitées dans de nombreux pays. En outre, certains pays doivent atténuer leurs vulnérabilités liées à la dette, notamment à leur niveau d'endettement élevé, et accélérer le processus de restructuration de la dette par le biais du

²³ Banque mondiale, « Climate-smart agriculture : successes in Africa » (Washington, 2016).

²⁴ Bhaso Ndzendze, « Impact of the US-China Trade War on Africa's Development Agenda », présentation faite lors du Forum des groupes de réflexion Afrique-Chine, Lusaka, mai 2019.

Cadre commun de traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette.

33. L'insuffisance voire la baisse de la contribution du commerce africain à la croissance de la région, le ralentissement de la croissance en Chine, les tensions commerciales mondiales et la montée du protectionnisme devraient inciter les pays africains à accélérer la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf. L'essor du commerce intra-africain qui en résultera pourrait favoriser la diversification économique, l'industrialisation et, par conséquent, la croissance. La vulnérabilité des économies africaines aux chocs mondiaux s'en trouverait considérablement réduite.

34. Une plus grande intégration commerciale régionale dans le cadre de l'Accord pourrait améliorer la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires. Étant donné que les prix des denrées alimentaires contribuent de manière significative au panier de l'inflation de la plupart des pays, une nourriture plus abordable pourrait favoriser une stabilisation ou une réduction des pressions inflationnistes. L'Accord pourrait également ouvrir de nouveaux marchés aux agriculteurs et aux entreprises agricoles et favoriser les réseaux de production et les chaînes de valeur dans toute l'Afrique, en stimulant l'échange de connaissances, la concurrence et la productivité²⁵.

35. Étant donné que les pressions inflationnistes montrent des signes d'apaisement dans la plupart des pays africains, les pays dont l'inflation se situe en dessous ou à l'intérieur de leurs fourchettes cibles pourraient envisager de réduire leurs taux directeurs afin de stimuler l'investissement privé. Les pays qui ont encore des taux d'inflation élevés doivent resserrer leur politique monétaire jusqu'à ce que les pressions inflationnistes montrent des signes d'apaisement.

36. L'Afrique a le taux le plus élevé d'emplois informels, en particulier dans le secteur agricole à faible productivité, qui est très vulnérable aux changements climatiques. Une meilleure coordination régionale, un soutien accru du secteur public, des filets de sécurité plus larges et des solutions numériques innovantes sont nécessaires pour faire face aux effets des changements climatiques, stimuler la productivité agricole, créer des emplois formels et réduire l'informalité. La ZLECAf offre une excellente occasion de relever ces défis en renforçant l'intégration des marchés et en augmentant le volume des échanges intra-africains.

37. La croissance du secteur des services et de l'économie informelle est essentielle à l'urbanisation, car elle offrirait des possibilités d'emploi indispensables. Cependant, l'urbanisation rapide crée également des défis importants, notamment des déficits infrastructurels, la dégradation de l'environnement, les inégalités sociales et économiques et une croissance de l'économie informelle, en particulier dans le domaine des services. Pour relever ces défis, les pays doivent adopter des moyens d'action efficaces, notamment un développement urbain durable, une meilleure gouvernance et une planification urbaine globale. Des initiatives telles que l'agenda urbain pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat), dans lequel l'urbanisation est alignée sur des objectifs de développement plus larges, tels que les objectifs de développement durable et les aspirations, buts et objectifs de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, sont des outils efficaces pour la promotion d'une croissance urbaine inclusive, de la durabilité environnementale et de l'amélioration de la gouvernance, qui permettraient à l'urbanisation de contribuer positivement à la transformation du continent.

²⁵ Centre d'études et d'informations prospectives internationales et CEA, *Africa's Trade and Green Transition*.

38. Pour que l'Afrique puisse répondre à la vague actuelle de nouvelles initiatives industrielles adoptées au niveau mondial et exploiter le potentiel de la ZLECAf, elle doit faire en sorte que ses propres politiques industrielles prennent en compte les politiques climatiques, les pratiques renouvelables, les stratégies à faible émission de carbone et les politiques et stratégies relatives aux technologies numériques de pointe. Il s'agira de préserver les gains générés par l'ouverture commerciale, de ne pas compromettre les objectifs sous-jacents de la ZLECAf en matière d'amélioration des échanges et de soutenir la convergence effective des politiques macroéconomiques et commerciales des pays.
